



LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MONTS DU PILAT
(Loire – 16 communes – 15500 habitants)

Recrute un/une

**Chargé de mission Instructeur
des Autorisations du Droit des Sols**

Missions :

D'une manière générale :

- Instruction des déclarations et demandes d'autorisation d'urbanisme ;
- Mise en œuvre des orientations stratégiques de la collectivité en matière de politique d'aménagement de l'espace, urbanisme et habitat ;
- Assistance au maître d'ouvrages pour la définition, l'organisation et mise en œuvre de la politique d'aménagement de l'espace, urbanisme et habitat ;
- Assistance et conseil auprès des élus en matière de politique d'aménagement de l'espace, urbanisme et habitat ;
- Sur un mode partenarial, assure le suivi et/ou le pilotage de procédures de contractualisation ;
- Animation des projets dans le domaine de compétence d'aménagement de l'espace ;
- Développement et animation des partenariats et réseaux professionnels ;
- Gestion administrative et budgétaire des projets ;
- Elaboration et gestion de la politique de développement durable de la Collectivité, dans tous ses domaines de compétences.

Sur l'instruction des autorisations d'urbanisme :

- Instruction des déclarations et demandes d'autorisation d'urbanisme ;
- Notes juridiques auprès des élus sur l'urbanisme, l'habitat, l'environnement et l'immobilier ;
- Suivre l'évolution de la réglementation (veille juridique) ;
- Rédiger des actes de procédures et des décisions administratives ;
- Gestion administrative et fiscale des autorisations d'urbanisme ;
- Formuler des propositions dans le cadre de la révision des documents d'urbanisme ;
- Gérer la fiscalité en fonction des autorisations délivrées ;
- Assister les élus dans la gestion des contentieux administratifs (Rédaction de procès-verbaux, mises en demeure, rédaction de mémoires en défense) ;
- Réaliser le suivi statistique (SITADEL) ;
- Assister les élus pour le contrôle de la régularité et la conformité des constructions et des aménagements réalisés ;
- Formations et aides aux secrétaires de mairie :
 - droit de l'urbanisme.
 - logiciel SIG.

L'instructeur aura des missions annexes de suivi de procédures en habitat et urbanisme :

- Suivi des procédures de SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) ;
- Animation pilotage et suivi des actions :
 - du PLH (Plan Local de l'Habitat),
 - du PIG (Projet d'Intérêt Général) en faveur de l'amélioration du logement,
 - d'actions en faveur de la lutte contre l'habitat indigne ;
- Mise en place et suivi d'un observatoire de l'habitat et du foncier ;
- Appui technique direct aux élus des 16 communes en matière d'urbanisme et d'habitat ;
- Mise en œuvre d'un SIG pour les actions communautaires ;
- Suivi de la mise en œuvre partenarial du TEPOS (Territoire à énergie positive pour la croissance verte)
- Etudes d'aménagement de bourg, de lotissement, de trames vertes et bleues, projet d'implantation, rédaction de cahiers des charges.

Profil souhaité

Formation supérieure dans les domaines du droit public, de l'urbanisme, de l'environnement, de l'aménagement, de l'immobilier et du développement territorial.

Expérience avérée dans ce type de poste.

Connaissances de l'environnement institutionnel des collectivités territoriales et établissements publics.

Maîtrise du droit public, des finances publiques, des marchés publics, du code de l'urbanisme, du code de l'environnement, de la conduite de projet.

Maîtrise indispensable des outils informatiques.

Bonnes capacités rédactionnelles et capacité d'analyse.

Sens du service public, des responsabilités, des relations publiques, du dialogue avec les acteurs techniques et politiques, de la négociation.

Dynamisme, capacité à animer une équipe projet.

Rigueur, organisation.

Autonomie et polyvalence.

Grande disponibilité.

Esprit d'équipe, qualités relationnelles et de négociation.

Informations complémentaires : Recrutement par voie contractuelle pour un CDD d'une durée de 3 ans ou par voie de détachement ou de mutation, sur la base d'un équivalent temps plein

Rémunération statutaire + CNAS selon expérience

Poste à pourvoir le : 1^{er} mars 2019

Merci d'adresser lettre de motivation et CV au plus tard le LUNDI 25 FEVRIER 2019 à :

Monsieur le Président
Communauté de Communes des Monts du Pilat
Place de l'Hôtel de Ville
BP 27
42220 Bourg-Argental

ou sur info@cc-montsdupilat.fr